

# SESSION DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE DE L'ASSOCIATION CLELIA

Évian-les-Bains, 21-25 août 2023

La prochaine session de linguistique et de littérature organisée par l'Association CLELIA aura lieu du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023 au Centre « Ethic Etapes - Côté Lac Évian » à Évian-les-Bains. Cette session est ouverte aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants du secondaire et du supérieur.

## PROGRAMME :

Les séances des trois séries de conférences principales ont une durée d'une heure trente chacune, à l'exception de la première de chaque série dont la durée est d'une heure.

**1. PARLER DES DIEUX, PARLER AUX DIEUX : LANGAGE ET THÉONYMIE DANS LA LITTÉRATURE GRECQUE ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE**, par **ELSA BOUCHARD** (Université de Montréal)

1. Introduction. L'étymologie, une « science » grecque ?
2. Anthropologie de l'onomastique religieuse.
3. Nommer les dieux, créer les dieux : l'étymologie dans les systèmes présocratiques.
4. Mythe et étymologie chez Eschyle.
5. Le *Cratyle* de Platon et son héritage sophistique.

**2. L'ALBANIEN DU CAUCASE**, par **VINCENT MARTZLOFF** (Sorbonne Université)

**3. EXPÉRIMENTATION ET MODÉLISATION EN LINGUISTIQUE**, par **BENJAMIN STORME** (Université de Leyde)

1. Introduction.
2. Débats autour du langage inclusif.
3. L'apport de l'expérimentation.
4. Débats autour du fonctionnalisme en linguistique.
5. L'apport de la modélisation.

**4. VARIA** : Quelques séances seront réservées à des exposés proposés par des participants, sous réserve d'acceptation par le bureau. Les sujets de ces exposés sont libres et la durée de chacun est d'une heure, comprenant un temps de discussion d'environ un quart d'heure.

**Prière à ceux qui souhaitent proposer un exposé d'envoyer le titre de leur communication accompagné d'un bref résumé à : [asso1clelia@gmail.com](mailto:asso1clelia@gmail.com) avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.**

\*\*\*\*

**APPEL À PROJETS :**

Chaque année, durant la session, les participants se réunissent en assemblée générale pour décider du programme des sessions suivantes.

Les personnes ne participant pas à la session 2023 peuvent **soumettre des propositions pour les conférences des prochaines sessions en les envoyant au conseil d'administration de l'association : asso1clelia@gmail.com ; les participants sont également invités à faire part de leurs projets au conseil d'administration, avant la session.**

Dans la mesure du possible, il convient de prendre un premier contact avec les intervenants pressentis afin de s'assurer de leur éventuelle disponibilité et de pouvoir **présenter le projet à l'aide d'un ou deux paragraphes descriptifs et/ou d'un programme en cinq points.**

\*\*\*\*\*

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Dates : du lundi 21 août 2022 à 8h30 au vendredi 25 août 2022 à 16h. L'accueil des participants se fera le dimanche 20 août à partir de 16h. Départ possible le vendredi après-midi, le vendredi soir (après le dîner) ou le samedi 26 août au matin après le petit déjeuner.

- Adresse : Ethic Etapes - Côté Lac Évian, avenue de Neuvecelle, 74 500 Évian-les-Bains.  
+33 (0)4 50 75 35 87  
<http://www.cotelacevian.com/>

- Moyens d'accès : gare SNCF d'Évian-les-Bains (20 min. à pied) ; des trajets de covoiturage entre la gare et le centre pourront être mis en place grâce à celles et ceux qui viendraient en voiture : des indications détaillées seront transmises aux participants. De Paris, il est aussi possible d'aller jusqu'à Lausanne en T.G.V. puis de prendre le bateau pour traverser le lac jusqu'à l'embarcadère d'Évian-les-Bains (situé en contrebas du centre).

- Hébergement et pension (7 chambres individuelles, 5 chambres doubles et 5 chambres de quatre).

- **Pension complète, chambre individuelle avec douche et sanitaires** : 355.25 € pour le séjour de 5 nuits (71.05 € par nuit).

- **Pension complète, chambre collective (2 à 4 personnes) avec douche et sanitaires** : 299.50 € pour le séjour de 5 nuits (59.90 € par nuit). Pour les enfants de moins de 12 ans : -10% sur la demi-pension et la pension complète.

- **Formule « externe »** : pas de logement sur place, mais repas de midi et/ou du soir au centre à régler directement sur place (repas simple : entrée, plat, fromage *ou* dessert, boisson).

- À verser au moment de l'inscription :

**Acompte : 60 €** par personne (participant ou accompagnant), **sauf pour les personnes choisissant la formule « externe »**. Ces arrhes seront déduites de la somme à verser pour l'ensemble du séjour. Le reste dû sera à verser à l'arrivée à notre trésorier. Les frais correspondant à la totalité du séjour sont normalement dus, quelle que soit la durée de la présence effective. L'acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation par le participant moins de dix jours avant le début de la session.

**Participation aux frais d'organisation des conférences : 60 €** pour les actifs et les retraités ; **les accompagnants ainsi que les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires en sont dispensés.**

**Cotisation annuelle à l'association CLELIA : 10 €** pour les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires, **20 €** pour les actifs et les retraités, **30 €** ou plus pour les membres bienfaiteurs (les accompagnants adultes ont le choix d'adhérer ou non à l'association ; les mineurs sont dispensés d'adhésion).

**Soit la somme globale de :**

- **70 €** pour les participants précaires en pension complète (**10 €** en formule « externe »)
- **140 €** pour les participants actifs ou retraités en pension complète (**80 €** en formule « externe »)
- **150 €** ou plus pour les participants bienfaiteurs en pension complète (**90 €** ou plus en formule « externe »)
- **60 €** (sans adhésion à l'association) ou **80 €** (avec adhésion) pour les accompagnants adultes en pension complète (précaires : **60 ou 70 €**, mineurs : **60 €**)

Prière de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer à :

CLELIA c/o Guillemette MEROT, 32 avenue de Clermont-Tonnerre, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

[asso1clelia@gmail.com](mailto:asso1clelia@gmail.com)

**Date limite d'inscription : 15 juin 2023.**

**Au-delà de cette date, les inscriptions ne sont plus garanties.**

Les personnes qui souhaitent adhérer ou renouveler leur adhésion sans participer à la session 2023 peuvent le faire en retournant le bulletin prévu à cet effet (page 5 ci-dessous). En tant qu'adhérents, ils seront tenus au courant des activités de l'association.

**SESSION CLELIA (21-25 août 2023)**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner **avant le 15 juin 2022** à :  
CLELIA c/o Guillemette MEROT, 32 avenue de Clermont-Tonnerre, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

ou à asso1clelia@gmail.com

M. / Mme .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Adresse électronique : .....

Établissement : .....

Spécialité : .....

• souhaite participer à la session CLELIA (22-26 août 2022) :

seul(e)                       accompagné(e) de [indiquer les noms des accompagnants  
n'assistant                      pas                      aux                      conférences] :

.....  
.....

• choisit, pour l'hébergement [voir page 2 pour les tarifs] :

la pension complète en chambre individuelle.

la pension complète en chambre double.

la formule « externe » : pas de logement sur place, mais repas de midi et/ou du soir au centre à régler sur place.

• en cas d'hébergement en chambre double (ou à trois ou quatre), souhaite partager sa chambre avec [indiquez, si vous le souhaitez, le nom de la (des) personne(s) avec qui vous souhaitez être hébergé(e)]

.....

•  souhaite                       ne souhaite pas                      être hébergé au Centre « Ethic Etapes - Côté Lac Évian » la nuit du vendredi 26 août au samedi 27 août 2022.

• adhère au tarif :

non-titulaire (étudiant, doctorant), précaire : 10 €

actif ou retraité : 20 €

bienfaiteur : 30 € (ou plus : ..... €)

• verse à l'association CLELIA, à titre d'adhésion et d'arrhes, un montant de :

70 € pour les participants précaires                      ou                       10 € en formule « externe »

140 € pour les participants actifs ou retraités                      ou                       80 € en formule « externe »

150 € ou plus pour les participants bienfaiteurs                      ou                       90 € ou plus en « externe »

à quoi s'ajoutent, pour les accompagnants en pension complète :

80 € (60 € sans adhésion) pour les accompagnants x ... (nb d'accompagnants) =  
... €

€       70 € (ou 60 €) pour les accompagnants précaires x ... (nb d'accompagnants) = ...  
 60 € pour les accompagnants mineurs x ... (nb d'accompagnants) = ... €

• souhaite effectuer ce versement :

par chèque ci-joint à l'ordre de CLELIA (CCP 23 660 78 E PARIS)  
 par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous, p. 6 ; pour que votre inscription soit garantie, le virement doit impérativement être fait avant le 15 juin 2022)

Date : .....

Signature :

**BULLETIN D'ADHÉSION à l'association CLELIA  
(pour les personnes ne s'inscrivant pas à la session 2022)**

Bulletin à imprimer et à renvoyer à :

CLELIA c/o Guillemette MEROT, 32 avenue de Clermont-Tonnerre, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

ou à asso1clelia@gmail.com

M. / Mme : .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Adresse électronique : .....

Établissement : .....

Spécialité :  
.....

demande à adhérer / renouvelle son adhésion à l'association CLELIA et verse à titre de cotisation pour l'année 2022 :

- 10 € : tarif précaire (étudiant, doctorant, non-titulaire)
- 20 € : tarif actif ou retraité
- 30 € ou plus : tarif bienfaiteur

souhaite effectuer ce versement :

- par chèque ci-joint à l'ordre de CLELIA (CCP 23 660 78 E PARIS)
- par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous, p. 6)

Date : .....

Signature :

Je soussigné ..... donne  
pouvoir à ..... pour me  
représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de  
l'association CLELIA qui se tiendra à Évian le jeudi 25 août 2022.

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Date : .....

Signature :

**COORDONNÉES BANCAIRES  
DE L'ASSOCIATION CLELIA :**

La Banque postale - Centre de Paris (75)

Compte courant postal (CCP) n°23 660 78E 020

IBAN : FR64 2004 1000 0123 6607 8E02 041

BIC : PSSTFRPPPAR